



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 74072

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rôle de la police nationale dans la sécurisation des hôpitaux. Les personnels hospitaliers qui travaillent dans des établissements situés dans des quartiers difficiles s'inquiètent légitimement de la multiplication des agressions sur leur lieu de travail. Dernier exemple récent, en février dernier, un médecin qui exerçait dans un hôpital de Courcouronnes a été frappé par de jeunes adultes se livrant à des dégradations matérielles. En signe de protestation, le personnel a demandé un renforcement de la sécurité du site. Dans d'autres hôpitaux, il n'est pas rare de constater que des bandes viennent finir de régler leurs comptes dans les couloirs ou dans les chambres. Bien souvent, ils insultent ou menacent physiquement les médecins et les infirmières. Une telle situation n'est plus tolérable dans une structure censée protéger l'intégrité physique des patients. Il lui demande de donner des instructions pour que les établissements localisés dans des zones sensibles fassent l'objet d'une surveillance renforcée de la part des forces de police.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74072

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1368